Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260708-2026_07_08_18-DE

Commune de Landéda
Aber Wrac'h
(Finistère)

Landéda, le 1er juillet 2026

CONSEIL MUNICIPAL
du 8 juillet 2026

EXTENSION DU BOIS DE TROMENEC

RAPPORT N°18-07/2026

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260708-2026_07_08_18-DE

Opération	741INV01 – Aménagement du Territoire - Aménagement - Actions d'aménagement - Aménagement de TROMENEC			
Nature	2121 – Plantations d'arbres et d'arbustes			
Montant	**Budget 2026**	**Mandaté/Engagé**	**Disponible**	**Reste**
110 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €	- 85 000 €*

*Opération pluriannuelle : montant prévu sur 2027

1. **Descriptif de l'opération**

Le Bois de Troménec constitue un site emblématique de la commune de Landéda. Situé à l'entrée de la commune, entre le bourg et le port de l'Aber Wrac'h, il présente un intérêt patrimonial, environnemental et paysager majeur.

Sur le plan historique, il accueille notamment une chapelle classée au titre des Monuments historiques, un ancien verger lié au château ainsi que les vestiges d'un manoir.

Le site joue également un rôle essentiel dans le cycle de l'eau. Il comprend une zone de captage d'eau potable, une station d'épuration, un poste de relevage, des zones humides ainsi qu'un ruisseau. À ce titre, il est couvert par un périmètre de protection du captage d'eau potable instauré par arrêté préfectoral n° 2009-0469 du 15 avril 2009.

Enfin, le Bois de Troménec constitue un espace naturel apprécié des habitants et des visiteurs pour les loisirs de pleine nature. Traversé par la Véloroute des Abers et doté d'un parcours de santé, il offre un lieu privilégié de promenade et de pratique sportive.

D'une superficie actuelle d'environ 9,25 hectares, le bois abrite une biodiversité riche que la commune souhaite aujourd'hui renforcer par un projet d'extension portant sur la plantation d'arbres sur un peu plus de 6,5 hectares.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les engagements de la commune en faveur de la transition écologique, de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique. Déjà fortement engagée dans le développement des mobilités douces, la collectivité souhaite poursuivre cette dynamique en développant son patrimoine forestier afin de favoriser la captation du carbone, d'améliorer la résilience du territoire face aux évolutions climatiques et de renforcer les continuités écologiques. Les plantations seront réalisées à partir d'essences locales, diversifiées et adaptées aux conditions climatiques actuelles et futures.

Au-delà de son intérêt environnemental, ce projet revêt une forte dimension citoyenne. La commune souhaite associer les habitants, les associations locales ainsi que les établissements scolaires aux différentes étapes des plantations. Cette démarche participative vise à favoriser l'appropriation du projet par le plus grand nombre, à sensibiliser la population aux enjeux de l'érosion de la biodiversité et du changement climatique, tout en créant des moments de partage et de lien social.

L'implication des scolaires constitue également un axe fort du projet. En participant aux plantations, les enfants pourront découvrir concrètement le rôle des arbres dans les équilibres naturels, comprendre les enjeux environnementaux auxquels ils seront confrontés demain et développer une culture de la préservation du vivant.

À terme, cette extension du Bois de Troménec a vocation à devenir un véritable espace de nature au service des habitants, conciliant biodiversité, promenade, détente, découverte et sensibilisation à l'environnement.

Pour accompagner cette opération, la commune a été désignée lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Valoriser le patrimoine boisé de mon territoire », porté par le Pôle métropolitain du Pays de Brest. Ce dispositif permet la prise en charge à 100 % de l'ingénierie du projet et comprend notamment :

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260708-2026_07_08_18-DE

- Une assistance technique à la conception du projet, à la préparation du marché ainsi qu'au pilotage et au suivi des travaux de plantation ;

- L'animation d'une démarche citoyenne comprenant l'organisation d'une journée de plantation participative et la mise en œuvre d'ateliers pédagogiques à destination des scolaires.

Les travaux de plantation sont programmés pour l'hiver 2026-2027 et porteront sur une superficie d'un peu plus de 6,5 hectares, représentant la mise en terre d'environ 9 150 arbres.

2. **Plan de financement prévisionnel**

Le coût de l'opération est estimé à 93 656,12 € HT (107 555,51 € TTC)

Dépenses	€ HT	Recettes	€	%
Boisement du bois de Troménec	93 656,12 €	Département Plan 500 000 arbres	46 828,06 €	50%
		Coopérative Climat Bretagne	46 828,06 €	50%
TOTAL	**93 656,12 €**	**TOTAL**	**93 656,12 €**	**100%**

Je vous propose :

- De valider le projet d'extension et de boisement du Bois de Troménec

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, au nom et pour le compte de la Commune de Landéda, des subventions publiques auprès des financeurs susmentionnés selon le plan de financement ci-dessus.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents au projet et aux présents dossiers de demande de subvention.

- D'autoriser Monsieur le Maire à supporter et à apporter toutes modifications au plan de financement en fonction de l'évolution du projet. En cas d'augmentation de 3% de l'autofinancement, un nouveau vote du Conseil Municipal pourrait être nécessaire.

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260708-2026_07_08_18-DE

Commune de Landéda
Aber wrac'h

Nombre de membres	
en exercice	= 27
Présents	= 25
Votants	= 27

Délibération du conseil municipal
N°**18-07/2026**
Réunion du 08 juillet 2026

EXTENSION DU BOIS DE TROMENEC

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de David KERLAN, Maire de la commune,
Étaient présents : David KERLAN, Alexandre TREGUER, Anne POULNOT-MADEC, Philippe COAT, Rachel BODENES, Jean-Luc CATTIN, Martine KERFOURN, Catherine COUSTANCE, Céline SIMIER, Hakara TEA, Camille SORDET (arrivée à 19h28), Alain PAUL, Isabelle POULLAIN, Ronan BIHANNIC, Françoise GOURIOU, Patrick TAVELLA, Muriel COLLOMBAT, Gwenaël MAHÉ, Florence MORIZE, Franck DAOUBEN, Françoise GOURVENNEC, Brice ABDEBREIMAN, Romain LAOT, Bérengère CREAC'H, Thomas GUELENNOC

Absents :
Laurent LE GOFF donne procuration à Céline SIMIER
Katia GOUZIEN donne procuration à Françoise GOURIOU
Camille SORDET donne procuration à David KERLAN
Anne POULNOT-MADEC donne procuration à Françoise GOURVENNEC

Monsieur Hakara TEA a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré, par 27 voix Pour,

Monsieur Gwenaël MAHÉ, rapporteur(e), entendu(e),

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de M. le Maire,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal décide valider le projet d'extension et de boisement du Bois de Troménec.

ARTICLE 2 : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter, au nom et pour le compte de la Commune de Landéda, des subventions publiques auprès des financeurs susmentionnés selon le plan de financement ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260708-2026_07_08_18-DE

ARTICLE 3 : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents au projet et aux présents dossiers de demande de subvention.

ARTICLE 4 : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à supporter et à apporter toutes modifications au plan de financement en fonction de l'évolution du projet. En cas d'augmentation de 3% de l'autofinancement, un nouveau vote du Conseil Municipal pourrait être nécessaire.

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260708-2026_07_08_18-DE

KERLAN David		BIHANNIC Ronan	
POULNOT-MADEC Anne	Absente à 19h42 Procuration à Françoise Gouzien	GOURIOU Françoise	
COAT Philippe		TAVELLA Patrick	
BODENES Rachel		COLLOMBAT Muriel	
CATTIN Jean-Luc		MAHE Gwenaël	arrivé à 19h09
KERFOURN Martine		MORIZE Florence	
LE GOFF Laurent	Procuration à Céline SIMIER	DAOUBEN Franck	arrivé à 19h09
COUSTANCE Catherine		GOURVENNEC Françoise	
TREGUER Alexandre		ABDEBREIMAN Brice	
SIMIER Céline		GOUZIEN Katia	Procuration à Françoise Gouzien
TEA Hakara		LAOT Romain	
SORDET Camille	Procuration à David KERLAN arrivée à 19h38	CREAC'H Bérengère	
PAUL Alain		GUELENNOC Thomas	
POULLAIN Isabelle			